

Un agent social en établissement d'accueil du jeune enfant (H/F)

Grade des agents sociaux. Catégorie C.

Mis en ligne le 09 janvier 2023

Placé sous l'autorité de la directrice et de la directrice adjointe de la structure, en collaboration avec les auxiliaires de puériculture, l'éducatrice de jeunes enfants et les adjoints techniques, vous assurez la prise en charge de l'enfant de 10 semaines à 4 ans, sous la responsabilité de la directrice et en cohérence avec le projet éducatif de l'EAJE.

Vos missions

Accueillir l'enfant et sa famille

- > Établir une relation de confiance, écouter et rassurer les parents, et si besoin, les orienter vers les personnes compétentes
- > Recueillir et effectuer les transmissions
- > Accompagner la séparation

Accompagner l'enfant au quotidien, individuellement et en groupe

- > Identifier, respecter et répondre aux besoins (physiques, moteurs et affectifs) de façon adaptée
- > Respecter le rythme de chaque enfant, l'accompagner vers son autonomie
- > Assurer la sécurité des enfants, prévenir les accidents, alerter et réagir en cas d'accident

Apporter des soins à l'enfant

- > Réaliser les soins d'hygiène et de confort de l'enfant dans le respect de son intimité en favorisant l'interaction
- > Au moment des repas, favoriser une atmosphère conviviale, en tenant compte des habitudes et des goûts de l'enfant
- > Mettre en place les conditions favorables à l'endormissement, au sommeil, au réveil en fonction des habitudes et des besoins de l'enfant
- > Repérer les signes de mal-être, rassurer l'enfant et transmettre à la direction et aux parents

Proposer des activités d'éveil

- > Animer des jeux et des activités d'éveil y compris à l'extérieur de l'EAJE
- > Veiller à un cadre propice à l'épanouissement de l'enfant

Travailler en équipe

- > Utiliser les outils mis à disposition par l'EAJE : outils de communication et protocoles
- > Assurer la gestion et l'entretien du matériel et des locaux
- > Favoriser une ambiance de travail positive
- > Respecter ses collègues, le travail de chacun et le matériel

Missions ponctuelles du poste

- > Assurer la continuité de la prise en charge jusqu'au départ des parents avec leur enfant
- > Assister à des réunions d'équipe, des réunions de parents, des événements festifs, y compris en dehors des horaires d'accueil des enfants
- > Assurer ponctuellement le remplacement de l'adjoint technique absent (cuisine, entretien, lingerie)
- > Encadrer les stagiaires CAP, BEP...
- > Assurer certaines tâches ponctuelles en lien avec le bon fonctionnement de l'établissement (ex : déneigement)

Diplômes requis

- > CAP Petite enfance
- > BEP Carrières sanitaires et sociales
- > BAC Pro ASSP
- > Assistante maternelle avec expérience

Compétences et qualités requises

- > Qualités relationnelles
- > Discrétion et éthique professionnelle
- > Respect des normes d'hygiène
- > Sens du travail en équipe
- > Sens du service public.

Conditions de travail

- > Horaires de travail : 38h30 hebdomadaires
- > 25 CA et 20 RTT
- > Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^e mois + participation mutuelle

Poste à pourvoir immédiatement

Un agent social en établissement d'accue

POSTULER EN LIGNE

☰ TÉLÉCHARGER



☰ RETOUR À LA LISTE



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS